



Avril 2026

1. Contexte politique et national

Comment décririez-vous le moment politique actuel au Québec, tant en ce qui concerne les droits sociaux et du travail que le débat national et démocratique ?

Nous vivons un moment de forte turbulence. Sur le plan des droits du travail, nous observons une tendance préoccupante chez plusieurs employeurs à recourir à des manœuvres antisyndicales musclées pour tenter d'affaiblir les syndicats. Au cours des dernières années, les lock-outs se sont multipliés d'une façon que nous n'avons pas observée depuis longtemps. À cela s'ajoute une offensive législative sans précédent du gouvernement provincial dirigé par la Coalition Avenir Québec (CAQ) : la Loi no 14, adoptée le printemps dernier et entrée en vigueur le 30 novembre 2025, vise prétendument à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out, en élargissant notamment la notion de « services essentiels » à préserver lors de conflits de travail. En réalité, il s'agit d'une attaque contre le droit de grève. Cette loi brime le droit de grève des travailleuses et des travailleurs, brise l'équilibre des relations de travail et remet trop de pouvoirs entre les mains du ministre du Travail. Nous l'avons contestée devant les tribunaux avec l'ensemble des grandes centrales syndicales québécoises.

Sur le plan démocratique, nous sommes préoccupés par la dérive autoritaire dans laquelle s'est engagée ce même gouvernement, surtout depuis son second mandat amorcé en 2022. Un projet de constitution québécoise est sur le point d'être adopté au moment d'écrire ces lignes. C'est un projet de constitution qui a été préparé par le gouvernement uniquement, sans aucune forme de consultation publique au préalable, hormis les formalités législatives normalement prévues par l'Assemblée nationale. Les Premières nations du Québec ont également été exclues de toute forme de participation en amont de l'élaboration de ce projet de loi. Il s'agit d'un projet de loi divisif plutôt que rassembleur et qui, en prime, vient priver certaines organisations de la société civile de contester des lois gouvernementales. C'est grave !

Tous les contre-pouvoirs, les syndicats au premier chef, sont attaqués de plein fouet par ce gouvernement. Vivement les élections législatives québécoises qui auront lieu le 5 octobre prochain pour enfin en découdre avec ces attaques sans précédent et espérer un retour du dialogue social.

Quel rôle joue aujourd'hui la question nationale québécoise dans l'action syndicale de la CSN ?

La question nationale n'occupe pas beaucoup de place dans notre action syndicale au quotidien, et ce, depuis plusieurs années. Mais avec la possibilité réelle qu'un gouvernement indépendantiste prenne le pouvoir en octobre prochain, c'est un enjeu qui inévitablement va refaire surface. Dans ce contexte, il faudra donc se positionner comme CSN.

Ce qui est clair pour nous, c'est que le débat sur l'avenir politique du Québec n'appartient pas à un parti politique — il appartient à la population. Et la société civile, incluant le mouvement syndical, a toute sa place dans cette conversation-là. D'ailleurs, les statuts et règlements de la CSN sont clairs : notre action se doit d'être entièrement non-partisane. La CSN a une longue histoire sur cette question : on s'est prononcé en faveur de la souveraineté dès 1990, lors du 55^e congrès de la CSN, et on a réitéré cette position en 1995 en amont du second référendum sur l'indépendance du Québec. Mais ça fait un bon moment que la question nationale n'a pas été au cœur des discussions politiques au Québec, et conséquemment, de nos réflexions syndicales. Notre position se doit donc d'être actualisée. Ce qu'on propose, c'est que le 68^e congrès soit un jalon important dans ce processus-là — pas nécessairement pour trancher aujourd'hui, mais pour lancer des travaux sérieux qui nous permettront de nous repositionner au cours de la période 2026-2029, en s'appuyant sur des consultations au sein de notre mouvement.

Pour effectuer ce travail-là correctement, on va devoir prendre le temps qu'il faut. Ça veut dire se réapproprié collectivement le débat, comprendre en profondeur l'histoire de la question nationale et des relations Québec-Canada, et s'ancrer dans le Québec d'aujourd'hui — avec tout ce que ça implique : la langue française, la culture, l'inclusion, le vivre-ensemble. Et bien sûr, les droits des Premières nations et des Inuits doivent faire partie de cette réflexion-là aussi. Ce n'est pas un exercice qu'on peut bâcler. C'est un débat qui mérite d'être mené de façon ouverte et démocratique, et la CSN entend bien y contribuer pleinement.

Comment évaluez-vous la place du Québec au sein de l'État canadien et quelles limites politiques et économiques cela impose-t-il ?

Le cadre fédéral impose des contraintes réelles. Le partage des compétences est souvent instrumentalisé par Ottawa pour conditionner les transferts fiscaux, affaiblissant ainsi la capacité du Québec à construire un modèle social qui lui est propre. Le poids relatif du Québec diminue année après année au sein du Canada. Les politiques en matière de santé, d'assurance-emploi, d'immigration, de culture et de communications sont décidées à Ottawa, souvent selon des priorités qui ne reflètent pas les réalités du Québec. La CSN réclame depuis longtemps que le Québec dispose des ressources fiscales qui correspondent à tout le moins à ses responsabilités constitutionnelles actuelles dans le cadre fédéral.

Quelle est la relation avec les États-Unis de Trump et comment abordez-vous la question des tarifs douaniers ?

C'est une crise perpétuelle depuis son retour à la Maison-Blanche. Nous avons exprimé notre indignation contre la volonté du président américain Donald Trump de nous étrangler avec ses tarifs douaniers et son chantage, dans le but d'inciter à notre annexion aux États-Unis. Il n'est absolument pas question pour nous de devenir américains.

Mais nous refusons que la crise des tarifs serve de prétexte pour faire avancer un agenda conservateur ici même. Le premier ministre Carney s'appuie sur la guerre des tarifs imposée par Trump pour aller vite, mais il ne faudrait pas pour autant calquer son agenda sur celui des conservateurs. Nous avons dénoncé le recours au bâillon pour faire passer des réformes économiques majeures, et nous nous interrogeons sur les concessions que le gouvernement fédéral serait prêt à faire avec le gouvernement américain sur le bois d'œuvre, la gestion de l'offre dans le secteur agroalimentaire, l'aéronautique ou l'acier québécois pour sauver l'industrie automobile ontarienne. Nous avons déjà des dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs qui ont perdu leur emploi et souffert de cette crise tarifaire insensée.

2. Conditions sociales et de travail

Quelles sont aujourd'hui les principales problématiques qui touchent la classe travailleuse au Québec ?

Les Québécoises et les Québécois s'inquiètent beaucoup du coût de la vie : le logement, le prix des aliments et le coût du transport. La crise du logement est particulièrement grave — les loyers ont explosé dans tous les centres urbains (une hausse de plus de 45 % sur les 5 dernières années) et les ménages à revenu modeste sont les premiers frappés. Dans les services publics, des années de sous-investissement ont laissé des traces profondes : les listes d'attente en santé sont indécentes, nos infrastructures sont en piteux état, et les conditions de travail dans le réseau de la santé et des services sociaux demeurent un enjeu central pour nos membres.

Comment les politiques néolibérales influencent-elles les conditions de travail et la capacité de négociation collective ?

La logique néolibérale a deux effets principaux : elle réduit l'État comme acteur économique — avec la privatisation rampante des services publics — et elle fragilise les mécanismes de solidarité collective. La négociation collective est attaquée sous prétexte de « flexibilité » ou de « compétitivité ». Le gouvernement québécois s'entête à s'attaquer aux droits des travailleuses et des travailleurs plutôt que de régler les problèmes qui préoccupent les gens : il a échoué à freiner la crise du logement et à améliorer l'état de nos services publics.

La sous-traitance et l'économie de plateformes sont également particulièrement pernicieuses. L'exemple d'Amazon l'illustre bien : Amazon a fermé sauvagement en janvier 2025 l'ensemble de ses entrepôts au Québec et transféré ses opérations auprès de sous-traitants, où les conditions de travail sont encore pires, en représailles directes à notre démarche de syndicalisation de son entrepôt — une première au Canada. Depuis, nous avons entamé des recours judiciaires pour exiger qu'Amazon se conforme au cadre législatif dans lequel il continue pourtant d'opérer, et verse les compensations nécessaires pour dédommager les quelque 4500 travailleurs impactés.

Y a-t-il des secteurs particulièrement touchés par la précarisation ?

Le commerce de détail, la restauration et les soins à domicile pour les personnes âgées sont les secteurs les plus touchés. Mais la précarité gagne aussi le secteur public avec la multiplication des contrats à durée déterminée. Les entreprises privées ou encore d'économie sociale jouent un rôle croissant dans le soutien à domicile, alors qu'à l'origine leur contribution devait être

complémentaire aux soins du réseau public. Cette marchandisation des soins dégrade la qualité des services et les conditions des travailleuses, majoritairement des femmes.

3. Situation et défis du syndicalisme

Quel est le rôle de la CSN dans le contexte actuel de conflictualité sociale ?

La CSN joue un rôle de contre-pouvoir déterminant. Nous coordonnons les luttes dans les milieux de travail, mais aussi dans la sphère publique. Nous avons été au cœur du Front commun de 2023, qui a mobilisé plus d'un demi-million de travailleuses et de travailleurs dans les secteurs public et parapublic, une mobilisation historique.

Cette alliance de quatre organisations syndicales, représentant principalement des travailleuses et travailleurs du milieu de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé et des services sociaux, avait organisé une escalade de moyens de pression, dont 11 journées de débrayage toutes balisées afin d'obtenir le meilleur rapport de force possible dans la négociation des conditions de travail de ces quelque 600 000 employé-es du secteur public. C'est précisément cette force collective qui a obligé le gouvernement de François Legault de revoir à la hausse la rémunération et les conditions de travail de ces salarié-es essentiels.

Face aux attaques visant les droits syndicaux ainsi que les contre-pouvoirs de la société civile, nous étions plus de 50 000 personnes en novembre dernier à avoir convergé dans les rues de Montréal pour faire entendre raison à ce gouvernement en fin de vie.

Sinon, depuis les derniers mois, la CSN est l'organisation syndicale qui a le plan de match le plus élaboré en matière d'escalade de moyens de pression pouvant mener jusqu'au déclenchement d'une grève sociale. Notre mobilisation culminera autour du 1^{er} mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

Quels sont les principaux défis du syndicalisme face à la fragmentation du travail ?

La fragmentation est notre défi structurel le plus difficile. Organiser des travailleuses et des travailleurs dispersés, en emplois atypiques, souvent sans lieu de travail fixe, réclame une innovation constante dans nos pratiques militantes. La plateforme Amazon en est l'exemple emblématique : nous avons réussi à syndiquer l'entrepôt de Laval en mai 2024 — le Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Amazon Laval-CSN est devenu la deuxième association de travailleurs du géant Amazon reconnue en Amérique du Nord. Mais encore une fois, le géant commercial a répondu à cette démarche de syndicalisation par une fermeture sauvage et sans appel de ses installations. Cela dit, nous ne nous décourageons pas : chaque victoire, même partielle, montre que c'est possible.

En outre, la CSN met en place différentes façons novatrices de syndiquer certains secteurs d'activités atypiques, comme par exemple : domaine de l'archéologie, avocats de pratique privée ainsi que diverses associations de travailleuses et travailleurs de la culture.

Quelle est la situation du français au travail et comment le syndicalisme québécois défend-il les droits linguistiques ?

La question linguistique fait partie intégrante de l'identité du syndicalisme québécois. D'ailleurs, c'était un des premiers chevaux de bataille de la CSN lorsqu'elle a été créée en 1921. La CSN a toujours défendu le droit de travailler et de négocier en français. C'est aussi un droit qui s'inscrivait, il n'y a pas si longtemps au Québec, dans une forme de lutte de classe : ce sont souvent les travailleuses et travailleurs les moins qualifiés qui se voient contraints de travailler dans une autre langue, au détriment de leur dignité et de leur capacité à faire valoir leurs droits.

Nous avons appuyé les mesures de renforcement de la loi 101 dans les milieux de travail. Nous soutenons en outre plusieurs de nos syndicats dans des démarches de francisation de la main-d'œuvre immigrante en milieu de travail.

Comment travaillez-vous à l'organisation syndicale dans les secteurs précarisés ?

Nous investissons dans la formation de militants de proximité, capables d'aller rejoindre les travailleuses et travailleurs là où ils sont, hors des cadres traditionnels. Nous travaillons également avec des organismes communautaires qui œuvrent dans les milieux à faible tradition syndicale.

La CSN tient aussi des webinaires et des formations pour outiller les militants sur les grands enjeux qui touchent les travailleuses et les travailleurs — ces moments sont aussi l'occasion de réfléchir à nos pratiques militantes.

Quelles difficultés spécifiques rencontrent les travailleuses et comment la CSN y répond-elle ?

Les femmes demeurent surreprésentées dans les emplois précaires, à temps partiel, dans les soins, l'éducation ainsi que les services publics. Elles portent encore aussi une part non négligeable du travail non rémunéré à la maison.

L'engagement féministe est au cœur de l'action de la CSN. Nous avons milité pour un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance, l'amélioration des congés parentaux (pour les mères ET les pères), ainsi que pour l'équité salariale. Dans ce dernier cas, malgré une loi adoptée à cet effet il y a quelques décennies, c'est encore une bataille de tous les instants de voir à son application concrète dans les milieux de travail, tant au public qu'au privé.

Nous travaillons également à la parité dans les instances syndicales, par exemple, en donnant des formations spécifiques aux femmes sur la prise de parole en public, et nous combattons les violences à caractère sexuel en milieu de travail.

Développez-vous des initiatives particulières pour accompagner les travailleurs migrants ?

Oui, et c'est un enjeu qui prend de plus en plus d'importance. Les travailleurs migrants — notamment les travailleurs agricoles saisonniers et les travailleurs d'usine sous permis fermé — sont particulièrement vulnérables à l'exploitation en raison du lien entre leur statut migratoire et leur employeur. La CSN a réclamé sur toutes les tribunes la fin des permis de travail fermés.

Nous travaillons aussi avec des organismes communautaires pour les informer de leurs droits. Nous dénonçons également fermement le fait que des gouvernements, sous prétexte de sécurité frontalière, associent les personnes migrantes, immigrantes ou réfugiées à des criminels, ce qui contribue à leur marginalisation et à leur vulnérabilité au travail.

La CSN travaille également quotidiennement auprès de ses syndicats afin qu'ils soient le plus inclusifs possible.

4. Internationalisme, alliances et solidarité

Quelle expérience la CSN possède-t-elle en matière de réseaux internationaux ?

Nous sommes membres actifs du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), créé en 1975 à l'initiative des centrales syndicales québécoises. Le CISO a organisé des activités de coopération internationale par l'appui à des projets menés par des partenaires internationaux, notamment au Guatemala, au Mexique, à Cuba, à Haïti, en Algérie, au Mali et au Burkina Faso, ainsi que des stages internationaux pour militants syndicaux. La CSN est également membre de la Confédération syndicale internationale (CSI) et participe également aux instances de la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA).

En outre, par l'entremise d'Alliance syndicats tiers-monde, la CSN canalise aussi les dons destinés à l'action internationale effectués par ses syndicats affiliés et leurs membres. Les sommes recueillies permettent d'appuyer différents projets de défense des droits du travail et de lutte à la pauvreté mis de l'avant par les partenaires de la CSN dans les pays du Sud.

Quelles formes de collaboration jugez-vous les plus utiles entre la CSN et la Intersindical ?

Les échanges les plus féconds sont ceux qui partent de la réalité concrète des milieux de travail. Nous serions très intéressés par des échanges sur les stratégies d'organisation dans les secteurs précarisés, sur la défense des droits linguistiques au travail — un enjeu que nous partageons avec la Catalogne — et sur les manières de résister aux offensives législatives antisyndicales, qui semblent malheureusement universelles. Des rencontres virtuelles entre délégué-es syndicaux, ou encore des prises de position communes sur des enjeux continentaux et mondiaux seraient des formes concrètes de collaboration.

Quels apprentissages du syndicalisme québécois pourraient inspirer d'autres peuples ?

Plusieurs. D'abord, nous sommes la société la plus syndiquée de toute l'Amérique du Nord, quatre fois plus que nos voisins du Sud, les États-Unis.

De plus, la capacité de construire des fronts communs sur une base intersyndicale malgré la diversité des centrales : en 2023, on en parlait plus haut, quatre organisations syndicales très différentes ont coordonné une grève historique dans le cadre de la négociation du secteur public. Ensuite, l'articulation entre luttes sociales et question nationale : au Québec, le syndicalisme a toujours compris que la défense des droits des travailleurs est indissociable du projet collectif d'un peuple.

Aussi, l'intégration du féminisme dans la pratique syndicale quotidienne — nous ne le considérons pas comme un dossier parmi d'autres, mais comme une perspective transversale qui traverse l'ensemble de notre action.

Enfin, plus récemment, nous avons entamé une démarche collective d'États généraux du syndicalisme, auxquels participent toutes les organisations syndicales du Québec.

Quel message souhaiteriez-vous adresser à la classe travailleuse catalane et aux membres de la Intersindical ?

La solidarité n'est pas une belle idée abstraite — c'est une nécessité pratique dans un monde où le capital se coordonne à l'échelle planétaire pour affaiblir les droits des travailleuses et des travailleurs. Ce que vit la Catalogne — la lutte pour la reconnaissance nationale, les attaques contre les droits syndicaux, la pression néolibérale sur les services publics — résonne profondément avec notre propre expérience au Québec. Nous sommes trop attachés aux valeurs démocratiques, culturelles et sociales développées au cours des ans pour laisser quiconque les démanteler. Nous disons la même chose à nos camarades catalans : continuez à vous battre, nous vous regardons avec admiration et nous sommes vos alliés-es.

Compléments d'information (communiqués et campagnes syndicales CSN)

Projet de loi 89 (devenu Loi 14 depuis le 1^{er} décembre 2025)

- <https://www.csn.qc.ca/pl89-une-bombe-antisynicale/>
- <https://www.csn.qc.ca/actualites/pl-89-un-bouleversement-aux-lourdes-consequences-pour-le-quebec/>
- <https://www.csn.qc.ca/actualites/dans-la-rue-pour-le-quebec-le-29-novembre-debout-contre-les-derives-autoritaires-de-la-caq/>
- <https://www.csn.qc.ca/actualites/entree-en-vigueur-de-la-loi-no-14-contestations-deposees-par-les-organisations-syndicales/>

Projet de loi 1 (projet de constitution québécoise)

- <https://www.csn.qc.ca/actualites/pres-de-800-organisations-quebecoises-rejettent-le-projet-de-constitution-du-ministre-jolin-barrette/>

Projet de loi 3

- <https://www.csn.qc.ca/actualites/le-gouvernement-veut-nous-mettre-sous-tutelle-avec-son-projet-de-loi-3/>
- <https://www.csn.qc.ca/actualites/adoption-du-projet-de-loi-no-3-un-recul-historique-pour-les-droits-des-travailleuses-et-travailleurs/>

Dossier Amazon

- <https://www.csn.qc.ca/actualites/la-csn-denonce-vivement-les-fermetures-sauvages-damazon-au-quebec/>
- <https://www.csn.qc.ca/amazon/>
- <https://www.csn.qc.ca/actualites/dans-les-coulisses-du-proces-damazon/>

États généraux du syndicalisme

- <https://syndicalisme.com/>
- <https://www.csn.qc.ca/actualites/colloque-des-etats-generaux-du-syndicalisme-la-reflexion-se-poursuit/>

Dossier immigration (Programme d'expérience québécoise)

- <https://www.csn.qc.ca/actualites/mobilisation-historique-une-trentaine-dorganisations-unies-pour-exiger-des-mesures-urgentes-en-immigration/>